Commune de

La Vie Communale

GOUVY

- Opération commune propre ___ p. 7
- Stages enfants ___ p. 14
- Voyage culturel ___ p. 15
- Réunion environnement ___ p. 36

Commune de Gouvy – N° 30 – Avril 2016

SOMMAIRE

Le mot du Collège ---------- 3
Population – État civil ---------- 5
L'Administration Communale vous informe ---------- 6
La police vous informe ---------- 8
Conseil Communal ---------- 10
Enfance - Jeunesse - Enseignement ---------- 12
Culture – EPN – Évènement ---------- 15
Ainés ---------- 19
Santé ---------- 19
Économie ---------- 20
Nature - Environnement ---------- 23
Sport ---------- 27
Associations ---------- 28
Social ---------- 31
Mobilité ---------- 32
Jumelage Gouvy - Suze-la-Rousse ---------- 33
Nouveaux services dans notre commune ---------- 34
Réunion du groupe de travail « Environnement » ----- 36

Agenda détachable du S.I. Gouvy asbl au centre de la brochure.

Photos de couverture : © Vincent De Koninck, ID Gouvy asbl

Depuis plus de trois ans, la permanence du Collège Communal, sans rendez-vous, est à votre disposition tous les samedis de 9h30 à 11h30.

Si vous souhaitez rencontrer le Bourgmestre ou un échevin à un autre moment, n'hésitez pas à prendre rendez-vous : les numéros de téléphone et les adresses mail se trouvent sur www.gouvy.be.

Vous pouvez aussi obtenir leurs coordonnées à l'Administration Communale : 080/29.29.29.

La Vie Communale est rédigée en respectant les règles de la nouvelle orthographe.

Éditeur responsable : Claude Leruse, Bourgmestre, Bovigny, 59 – 6671 Bovigny

Coordination communale : Valérie GROLET – valerie.grolet@gouvy.be - 080/29.20.21

Administration Communale :

Bovigny, 59 – 6671 GOUVY • Tél. : 080/29.29.29 Fax : 080/29.29.39
Directrice générale : Delphine NÈVE - delphine.neve@gouvy.be

Horaire : du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 16h (fermé le jeudi après-midi [Travail à bureau fermé]).
Le Service Population est ouvert jusque 17h le mardi, et de 9h à 12h le samedi en dehors des congés scolaires.

À l'attention des groupements et associations :

La prochaine édition de La Vie Communale sortira fin juin 2016. Pour toute insertion dans cette revue, veuillez contacter Valérie Grolet au 080/29.20.21 - valerie.grolet@gouvy.be.

LE MOT DU COLLÈGE

LES FINANCES COMMUNALES

Le budget communal 2016 a été voté en séance du Conseil Communal du 21.12.2015.

Le 3 février 2016, un communiqué de la tutelle nous informe que le budget corrigé est conforme à la loi et à l'intérêt général et peut donc être mis en application.

En voici les principaux éléments :

Le budget ordinaire

C'est-à-dire le budget qui permet à la commune de fonctionner toute l'année, présente un boni de 465 383,10 € (**compte non tenu du résultat des exercices antérieurs qui est de - 474 491,81 €**). Ce montant représente la différence entre les recettes et les dépenses courantes de l'année.

Voyons les principaux éléments chiffrés :

- **Recettes 8 853 395,63 €**

Prestations (vente d'eau, de bois…)	2.084.081,00 €	23 %
Transferts : (Fonds des communes, taxes, compensation luxembourgeoise…)	6.712.992,63 €	76 %
Dette	56 322,00 €	1 %
TOTAL	**8 853 395,63 €**	

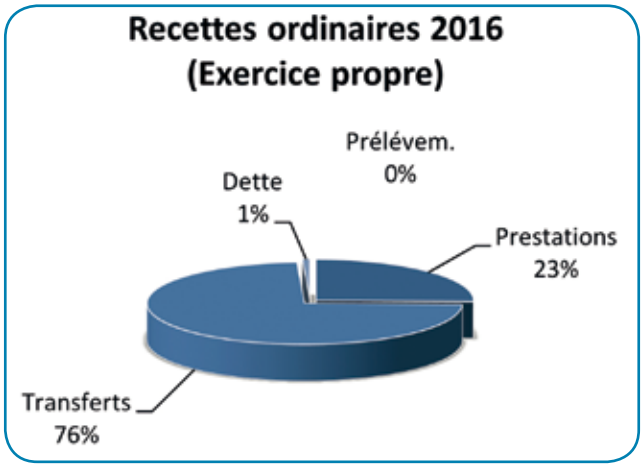

- **Les dépenses : 8 388 012,53**

Personnel	2 993 628,90 €	36 %
Fonctionnement	2 584 821,55 €	31 %
Transferts : (CPAS, Police, Pompiers)	1 591 664,52 €	19 %
Dette	1 217 897,56 €	14 %
TOTAL	**8 388 012,53 €**	

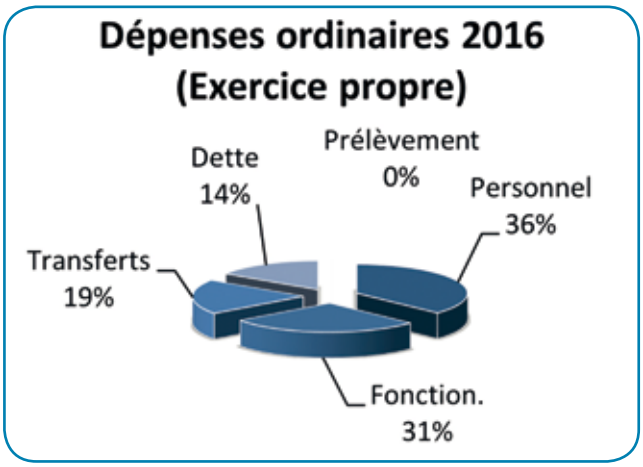

- **Qu'est-ce que cela représente par habitant ?**

Dépenses

Dépenses pour la Zone de Police	48 €/an/h
Dépenses pour les pompiers	55 €/an/h
Dépenses pour le Culte	29 €/an/h
Dépenses pour l'assistance sociale (CPAS)	120 €/an/h

Recettes

Fonds des communes	425 €/an/h
Précompte immobilier	237 €/an/h
IPP	180 €/an/h
Vente de bois	114 €/an/h

Le budget extraordinaire.

(Projets qui seront exécutés dans le futur en fonction des besoins et des opportunités)

Libellé	Crédit	Subsides
Étude énergétique + travaux de régulation du chauffage dans les bâtiments de l'Administration et des écoles communales d'Ourthe et Beho (*)	61 260 €	45 945 € (75 %)
Achat hall de l'OTAN + rénovation toiture	195 000 €	
Trottoirs Montleban	170 000 €	136 000 €
Achat camion brosse	125 000 €	
Travaux forestiers	72 000 €	
Remplacement chaudières	28 931 €	
P.C.D.R. (assistance maitrise d'ouvrage)	70 000 €	23 145 €
Distribution d'eau source du Luxibout (50/50 avec Burg-Reuland)	300 000 €	

(*) Une économie de combustible de 20 à 40 % est attendue.

Pour le collège,
Armand Bock, échevin

LES TRAVAUX PUBLICS À GOUVY

L'aménagement des chemins forestiers est un objectif majeur dans l'exploitation de notre forêt.

De nombreux chemins ont été remis en état par les ouvriers communaux ; une grande partie des matériaux a été récupérée sur des chantiers disséminés dans la commune (récupération des terrassements de coffres de voiries ou de fraisas [raclages]).

Les deux photos ci-contre reflètent la qualité du travail organisé :

ZONE DE REMBLAIS DE LA RONCE

Depuis de nombreuses années, un très gros problème se posait aux entrepreneurs de la commune, ainsi qu'aux personnes qui effectuaient des terrassements sur le territoire de Gouvy : sur leur permis d'urbanisme figurait une mention précisant que toutes les terres provenant de leurs travaux devaient impérativement être déposées dans une zone affectée à cet usage, c'est-à-dire, dans le meilleur des cas, à environ 60 km de chez nous… Il n'est pas difficile d'imaginer le surcout que cela engendrait [ou la tentation de fraude parfois chèrement sanctionnée…]

Après de longues démarches, que nous avons entreprises voici déjà 3 ans, nous avons le plaisir de voir aboutir un projet qui nous tenait vraiment à cœur : le 31 décembre 2015, Monsieur Jean-Luc Aubertin, Fonctionnaire délégué au Département de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme, nous a accordé la décision nécessaire pour que la Zone de remblais située au lieudit « La Ronce » puisse entrer en activité.

Cette autorisation, compliquée à obtenir, va permettre dès aujourd'hui une économie substantielle pour toutes les personnes de la commune qui effectueront des travaux nécessitant l'enlèvement d'importantes quantités de terres, comme les nouvelles constructions.

Un règlement organisant le fonctionnement de cette zone de remblais sera adopté par le Conseil Communal lors de sa prochaine réunion. Il sera ensuite à la disposition de chacun sur le site internet de la commune [www.gouvy.be] ou au bureau de l'urbanisme.

Attention : l'accès payant à ce site est exclusivement réservé aux personnes souhaitant déverser des dépôts de terres non polluées provenant de notre commune [sans quoi, malgré sa grande capacité, il serait rempli en quelques années].

CABINETS MÉDICAUX

Au moment où vous lisez ces lignes, les cabinets médicaux de l'Association des médecins Parmentier - Lekeux d'une part et du docteur Hédia d'autre part seront installés au numéro 12C rue d'Ourthe à Gouvy, dans le bâtiment de la Résidence Service (près du CPAS).

La salle d'attente et les cabinets médicaux se trouvent à l'étage et l'accès est parfaitement fléché (accès aisé pour les personnes à mobilité réduite, grâce à un ascenseur depuis le parking de la résidence).

POPULATION – ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

CORREIA DA CUNHA E SILVA Beatriz, née à Saint-Vith le 15 novembre 2015, fille de Rogério et de Andréa de GOUVY
LALOY Lise, née à Libramont-Chevigny le 24 novembre 2015, fille de Nicolas et de Moinet Christelle de LANGLIRE
LENOIR Lilouène, née à Malmedy le 28 novembre 2015, fille de Jérémy et de Verryken Vanda de HONVELEZ
LENOIR Maïwenn, née à Malmedy le 28 novembre 2015, fille de Jérémy et de Verryken Vanda de HONVELEZ
LOCKMAN Nolan, né à Libramont-Chevigny le 5 décembre 2015, fils de Michaël et de Remacle Caroline de BRISY
JACOB Aloïs, né à Liège le 10 décembre 2015, fils de Marc et de MICHOTTE Mélanie de BOVIGNY
THONON Olivia, née à Libramont-Chevigny le 27 décembre 2015, fille de Gilles et de DEWULF Florence de GOUVY.
HEBETTE Léanna, née à Malmedy le 30 décembre 2015, fille de Gaétan et de BOLOGO Suzanne de GOUVY.

2016 :

MAENHOUT Messon, né à Malmedy le 8 janvier 2016, fils de Daniel et de SLIWINSKI Sandrine de BOVIGNY
GIAMBRA Enzo, né à Saint-Vith le 1er février 2016, fils d'Adrien et de N'DAH Sylvie de DEIFFELT
VANDEPLAS Antoine, né à Saint-Vith le 16 février 2016, fils de Julien et de KOTSEVA Teodora de LIMERLE
WAGENER Théo, né à Libramont le 16 février 2016, fils de Nicolas et de DENIS Laëtitia de MONTLEBAN
WAGENER Axel, né à Libramont le 16 février 2016, fils de Nicolas et de DENIS Laëtitia de MONTLEBAN
GUERMONPREZ Eve-Lynn, née à Liège le 23 février 2016, fille de Gary et de TERRANOVA Florence de WATHERMAL
PENNINCK Chloé née à Libramont le 25 février 2016, fille de Kevin et d'HUBERT Ophélie de STEINBACH

MARIAGES

BOVY Nicolas et PASÔ Nadine de BOVIGNY le 12 septembre 2015.
PAQUAY Jonathan et WEIGERT Aurélie de STEINBACH, le 17/10/2015.

DÉCÈS

ARCHAMBEAU Emmanuel de Rogery, décédé le 03/09/2015 à l'âge de 37 ans.
SCHEID Jean-Paul, époux de KAISER Rose-Marie de Gouvy, décédé le 15/09/2015 à l'âge de 75 ans.
VERBRUGGE Guy, époux de VERCRUYSSE-BRIVIO Corinne de Beho, décédé le 17/09/2015 à l'âge de 58 ans.
REMY Marthe, veuve de COLETTE Guy de Gouvy, décédée le 29/09/2015 à l'âge de 85 ans
MATHIEU Fernande, célibataire de Bovigny, décédée le 30/09/2015 à l'âge de 80 ans.
HARTMANN Anna, veuve de REITER Albert, décédée le 08/11/2015 à l'âge 91 ans.
DELCLISART Marc, époux de BULTEEL Brigitte, décédé le 08/11/2015 à l'âge de 60 ans.
CROUQUET Marie Thérèse, veuve de LEMAIRE Jean-Marie, décédée le 17/11/2015 à l'âge de 68 ans.
PAULIS Norbert, époux de RAMSCHEIDT Klara, décédé le 15/11/2015 à l'âge de 65 ans.

NOCES D'OR

- **M et Mme Victor Trembloy-Legrand**

C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons accueilli Victor et Anita Trembloy-Legrand à l'occasion de leurs 50 ans de mariage. Tous s'étaient donné le mot, enfants, petits-enfants et la petite dernière de la quatrième génération ! Plaisir de la rencontre, un petit verre et le plein de souvenirs ! Nous les félicitons chaleureusement et leur souhaitons encore de belles années à vivre ensemble. Nous leur donnons rendez-vous dans 10 ans ! Merci pour votre présence.

L'ADMINISTRATION COMMUNALE VOUS INFORME

LA COMMUNE DE GOUVY RECHERCHE DES ÉTUDIANTS

pour les mois de juillet et aout 2015 afin de leur confier les travaux ci-après :

- **Accueil des touristes au Syndicat d'Initiative :**
  - Avoir au moins terminé une première année de l'enseignement supérieur ;
  - Parler et écrire aisément le néerlandais, connaitre une autre langue est un atout ;
  - Bien connaitre la région ;
  - Avoir des connaissances en bureautique ;
  - Avoir une expérience dans un office du tourisme ou un Syndicat d'Initiative est un atout.
- **Élagage (travail en équipe de deux étudiants) :**
  - Condition : être capable de réaliser un périmètre déterminé pendant la période d'essai de 3 jours.
- **Garage communal :**
  - Condition : faire preuve de polyvalence et réaliser tous travaux demandés dans le secteur du bâtiment et des espaces verts.
- **Accueil des camps de jeunes :**
  - Conditions : être en possession du permis B, connaissance des outils informatiques de base (suite Office), la connaissance du néerlandais et/ou de l'anglais est un atout.

Si vous êtes intéressé(e) par l'un de ces postes, veuillez envoyer votre candidature (lettre de motivation, curriculum vitae). (L'**attestation à générer via le site S – 50 days sera à fournir en cas d'engagement)** **avant le 30 avril 2016 au plus tard**, à l'attention du

Collège communal,
Bovigny 59
à 6671 Gouvy
ou par e-mail : collegecommunal@gouvy.be

DÉCLARATIONS FISCALES

Permanence des agents du contrôle des contributions le jeudi 26 mai 2016.

De 9h à 12h30 à la salle du conseil, ils vous aideront à compléter votre déclaration fiscale relative à l'exercice d'imposition 2016, revenus de l'année 2015.

N'oubliez pas de prendre l'ensemble des documents dont vous avez besoin afin de remplir votre déclaration (emprunt hypothécaire – fiches récapitulatives des revenus du ménage…).

Le remplissage des déclarations se fera via le système Tax on Web.

Information & Contact

Administration Communale
Bovigny, 59 – 6670 Gouvy – 080/29.29.29

KIDS-ID

La kids-ID est le document d'identité électronique pour les enfants belges de moins de 12 ans.

La Kids-ID n'est pas obligatoire (sauf pour l'étranger) et vous devez en faire vous-même la demande pour vos enfants au Service Population de votre commune.

Information & Contact

Administration Communale
Service Population
Bovigny, 59 – 6670 Gouvy – 080/29.29.29

MISE EN LOCATION DE MAISONS ET D'UN APPARTEMENT POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE À COURTIL.

Très prochainement, 7 maisons et un appartement pour personne à mobilité réduite seront mis en location à Courtil (ancienne cité de l'OTAN), à des loyers attractifs.

Les bâtiments ont été entièrement rénovés et isolés. Les logements se situent dans un cadre verdoyant et se composent de 3 chambres (une pour le logement PMR), une cuisine équipée, un séjour, une salle de bains, des w.c. indépendants et une buanderie. Certaines habitations disposent d'un garage ou d'un carport.

Information & Contact

Service logement, au 080/29.29.23,
ou par mail noemie.ralet@gouvy.be

OPÉRATION COMMUNE ET RIVIÈRES PROPRES 2016

16 et 17 avril 2016

Participez dans votre village !

Quelques jours avant l'opération, vous recevrez, dans chaque village, un « toutes boites » précisant l'heure et le point de départ de l'opération locale, les modalités pratiques, et le lieu de rassemblement prévu après l'opération, pour partager la collation que la Commune offre pour rendre cette opération encore plus conviviale.

C'est l'occasion d'une promenade utile, en famille, entre amis(e)s... Profitez-en pour montrer que vous aussi vous pouvez et voulez donner un coup de main à la nature.

C'est toujours avec fierté que nous rappelons que cette opération, si elle se déroule à présent dans toute la province, a vu le jour dans notre commune en 1985 !

Nous ne pratiquons pas le tri « prétendument intelligent », car dans les conditions dans lesquelles nous travaillons, cette corvée ne sert qu'à ralentir les bénévoles et à les rendre moins efficaces. La commune fournira les sacs-poubelle nécessaires, et transportera les déchets collectés à Tenneville.

- **Sécurité et prudence sont primordiales :**

Encadrez les enfants ! Munissez-vous autant que possible de gilets fluorescents !

Des gants de travail (y compris pour enfants) seront procurés aux coordonnateurs pour les nouveaux venus et pour celles et ceux qui n'auraient pas conservé ceux de l'année dernière.

- **Toutes les informations utiles**

… Seront reprises sur le toutes boites, et des explications complémentaires peuvent être obtenues à l'Administration Communale auprès de Chantal HUGET - 080/29.29.29 - chantal.huget@gouvy.be

Si vous êtes absent(e)s ce weekend, vous pouvez, à votre convenance, effectuer un ramassage sur un chemin ou une partie de route qui vous tient à cœur, et le signaler au responsable de votre village.

Information & Contact

Chantal HUGET - 080/29.29.29 -
chantal.huget@gouvy.be

LA POLICE VOUS INFORME

Police

Zone Famenne-Ardenne

CAVALIERS ET ATTELAGES SUR LA VOIE PUBLIQUE

Comment réagir lorsqu'on rencontre un cavalier sur la voie publique ?

Bien que le Code de la route soit assez explicite à ce sujet, beaucoup d'usagers ne savent pas répondre à cette question. Afin d'inciter le grand public à adopter une meilleure approche des cavaliers, il nous semble opportun de reprendre les principales règles en la matière.

Avant d'envisager une sortie sur la route, les cavaliers doivent connaitre les comportements spécifiques des chevaux et maitriser leur monture. Cela s'apprend lors des leçons prises avec un moniteur au manège. Les autres usagers doivent apprendre à adopter un comportement adéquat en présence de cavaliers. De la peur du cheval naissent, en effet, la plupart des dangers…

Obligation pour les autres usagers

Les chevaux tendent à fuir l'approche de ce qu'ils estiment représenter un danger. Cet instinct de sauvegarde est communicatif à l'ensemble des animaux. Si l'un manifeste des signes de frayeur, les autres tendent à l'imiter. Comme leurs cavaliers les empêchent de fuir, les chevaux manifestent une peur grandissante par des mouvements brusques en tous sens ou, en dernier recours, par une ruade. Au pire, ils entrainent les cavaliers dans leur fuite, glissent ou tombent. C'est pourquoi les conducteurs sont tenus de respecter certaines obligations à l'égard des cavaliers :

- Tout conducteur doit ralentir d'emblée lorsqu'il approche d'animaux de trait, de charge ou de monture, ou de bestiaux se trouvant sur la voie publique. Il doit s'arrêter lorsque ces animaux montrent des signes de frayeur.
- Il est interdit d'effrayer les animaux par le bruit ; en aucun cas, le niveau sonore ne peut dépasser les limites fixées par les règlements techniques.

Par ailleurs, les conducteurs seront inspirés en ménageant une distance latérale suffisante, même à allure réduite, lors d'un croisement ou d'un dépassement, par exemple. Enfin, signalons que l'art. 45.5 stipule que les conducteurs doivent prendre les mesures nécessaires pour que le chargement et les accessoires servant à l'arrimer ne puissent, par leur bruit, effrayer les animaux.

Sources de peur

Le cheval a une vision très large en raison d'une disposition des yeux de chaque côté de la tête. Des mouvements et gestes brusques, ainsi que d'autres sources de stress qui échappent au champ de vision de son cavalier, peuvent l'effrayer.

- **Que faire ?**
  - S'arrêter dès le moindre signe de frayeur.
  - Croiser ou dépasser le cheval au ralenti, sans le frôler.
  - Éviter tout geste brusque autour ou à l'approche du cheval, même lorsque le conducteur pense être en dehors de son champ de vision.
  - Ne pas courir ni (continuer à) aller vers eux.
  - Attacher ou tenir tout ce qui flotte (une bâche par exemple).
  - Tenir les chiens en laisse.

Des moteurs pétaradants ou bruyants, des cris, des bruits de freinage, des coups de klaxon, etc. sont autant de sources de frayeur.

- **Que faire ?**
  - Ne pas klaxonner.
  - Essayer de réduire ou d'arrêter la source de bruit. Ne pas hurler, crier ou élever la voix.
  - Ne pas mettre le volume de l'autoradio trop fort.

Les bruits, mouvements ou objets bizarres et inconnus tels que train, tram, camion, tracteur ou convoi agricole, carrousels, rollers, tunnels ou pont, tondeuse à gazon… sont souvent des nouveautés effrayantes.

Rester à l'arrêt à un carrefour ou aux feux rend les chevaux nerveux. Ils sont le plus calmes au pas, éventuellement au petit trot. Les chevaux supportent très mal d'être séparés ou éloignés des autres membres du groupe.

- **Que faire ?**
  - Rester calme et patient.
  - Votre peur éventuelle s'ajoute à celle du cheval.
  - Essayer de supprimer, diminuer ou d'éloigner ce qui parait être la source de frayeur des chevaux.
  - La loi permet au chef de groupe de faire traverser, dans un carrefour non muni de feux, tous les chevaux ensemble jusqu'au dernier. Attendez qu'ils soient tous passés avant de vous en approcher ou de vous engager à votre tour.
  - Lorsque des chevaux traversent les deux bandes de circulation, ils passeront tous en même temps. Ne coupez jamais un groupe (valable également quand il n'y a que deux chevaux).

Le Code de la route pour les cavaliers

Sur la voie publique, le cavalier est considéré comme un conducteur, tout comme l'automobiliste ou le cycliste, et doit, comme tel, se conformer à toutes les dispositions du Code de la route qui lui sont applicables. S'il met pied à terre et marche à côté de sa monture, le cavalier reste un conducteur tant qu'il se trouve sur la voie publique.

Comme les autres conducteurs, il doit être constamment en mesure d'effectuer toutes les manœuvres qui lui incombent. Il lui appartient donc de pouvoir maitriser sa monture si elle prend peur en entendant, par exemple, un avion, un camion, ou en voyant des phares.

Puisqu'il est conducteur, un cavalier pourra être soumis à l'alcotest et encourir les mêmes sanctions qu'un conducteur de voiture…

L'âge minimal requis pour circuler sur la voie publique est fixé à 14 ans pour les cavaliers. Il est toutefois ramené à 12 ans à condition d'être accompagné d'un cavalier âgé de 21 ans ou plus. Les conducteurs de véhicules attelés doivent, eux, être âgés d'au moins 16 ans.

À l'instar des autres conducteurs, les cavaliers doivent circuler le plus près possible du bord droit de la chaussée. Les conducteurs d'animaux de trait non attelés, de charge ou de monture ou de bestiaux peuvent, en dehors des agglomérations, utiliser les accotements de plain-pied situés à droite par rapport au sens de leur marche, à condition de ne pas mettre les autres usagers en danger. Sur la chaussée, les cavaliers peuvent circuler à deux de front Fancy Fair (la file indienne reste, malgré tout, préférable), mais si un cavalier circule sur l'accotement de plain-pied, tous les autres doivent circuler en une file.

Le Code de la route stipule que les pistes cyclables et les trottoirs sont interdits aux cavaliers. Des règles particulières régissent, en outre, les chemins réservés à la circulation des piétons, cyclistes et cavaliers.

Le cavalier doit indiquer tout changement de direction par un geste du bras. Remarquons aussi que dans les agglomérations, il est interdit de laisser galoper les animaux attelés ou montés.

Règles particulières pour les groupes de cavaliers

Les cavaliers circulant en groupe d'au moins 10 participants peuvent être accompagnés par un chef de groupe qui veille au bon déroulement de la randonnée. Ce chef de groupe doit être âgé de 21 ans au moins et porter, au bras gauche, un brassard aux couleurs nationales.

Aux carrefours où la circulation n'est pas réglée par des signaux lumineux, le chef de groupe peut immobiliser la circulation dans les voies transversales durant la traversée du groupe. Pour arrêter la circulation, ces chefs de groupes doivent faire usage d'un disque représentant le signal C3.

Obligation pour les conducteurs d'attelages

En plusieurs points, la législation fait la différence entre les conducteurs d'attelages, appelés également meneurs, et les cavaliers. Ainsi, les meneurs ne sont pas autorisés à circuler :

- Sur les chemins réservés aux cavaliers.
- « De front ».
- Ailleurs que sur la chaussée.

Des règles stipulent qu'un attelage ne peut comporter plus de quatre animaux en file et plus de trois de front. Les véhicules attelés doivent être accompagnés de convoyeurs en nombre suffisant pour assurer la sécurité de la circulation et lorsque la longueur d'un chargement dépasse douze mètres, un convoyeur doit suivre, à pied, le chargement.

PANNEAUX SOLAIRES…

Attention escrocs !

Selon de nombreux témoignages parvenus au « 1718 » (n° de renseignement de la Wallonie/Région wallonne), plusieurs sociétés tentent de vendre des panneaux photovoltaïques, des travaux d'isolation ou d'autres travaux économiseurs d'énergie, en faisant miroiter aux citoyens des audits énergétiques gratuits, des primes régionales « gonflées » ou encore en invoquant des travaux d'isolation qui seraient devenus obligatoires en Wallonie pour toute habitation raccordée au réseau électrique.

Ces sociétés agissent souvent par l'entremise de call centers. Les interlocuteurs se réclament d'une ASBL (Économie Énergie Wallonie ou Plateforme SNA Énergie par exemple) et se disent mandatés par la Région wallonne pour réaliser une enquête auprès des citoyens sur leur consommation d'énergie ou pour effectuer des bilans énergétiques. Les sociétés visées utilisent parfois le logo officiel de la Wallonie/Région wallonne, pourtant protégé, ou son ancien logo pour faciliter la tromperie.

Une fois la confiance du citoyen/consommateur acquise, la société commerciale, forte du rendez-vous obtenu, mettra tout en œuvre pour vendre ses produits (très souvent des panneaux photovoltaïques) ou travaux économiseurs d'énergie, et ce parfois même en dépit du bon sens.

Le Service public de Wallonie tient dès lors à préciser que :

- Bien que leur cout puisse être réduit par l'obtention d'une prime, les audits énergétiques ne sont pas gratuits et ne sont pas « offerts » par la Région ;
- Bien qu'il y ait des exigences en cas de travaux soumis à permis d'urbanisme, la Région n'impose pas que toutes les habitations soient isolées dès lors qu'elles sont raccordées au réseau électrique ;
- Actuellement, la Région n'effectue pas d'enquêtes auprès des citoyens sur leur consommation d'énergie ;
- Lorsque la Région a l'intention d'effectuer une enquête par téléphone, des courriers sont envoyés au préalable aux citoyens pour leur demander l'autorisation de les appeler.

Retrouvez toutes les informations concernant ces pratiques déloyales sur le site : wallonie.be

De même, pour rappel, la Wallonie/Région wallonne dispose d'un n° gratuit afin de répondre à vos questions relatives à la Wallonie, ce numéro est le 1718.

Service public de Wallonie

DGO Pouvoirs locaux,
Action sociale et Santé

Direction fonctionnelle et d'appui

CONSEIL COMMUNAL

AVERTISSEMENT :

Faute de place, vous ne trouverez ici que l'essentiel des points dont le Conseil a débattu. Si vous souhaitez consulter le procès-verbal dans son intégralité, il est à votre disposition sur www.gouvy.be.

Le Bourgmestre, Claude Leruse.

SÉANCE DU 19 NOVEMBRE 2015

Monsieur le Chef de Corps de la Zone de Police Famenne-Ardenne, Marcel GUISSARD, accompagné de Madame la Commissaire Jacqueline MARTIN, prend place dans l'assemblée afin de présenter le projet de protocole d'accord soumis par Monsieur le Procureur du Roi et le projet de modifications au Règlement général de police.

(20) Lotissement communal de Vaux : MODIFICATION du Règlement communal d'acquisition des lots.

À L'UNANIMITÉ, DÉCIDE :

D'APPROUVER LA MODIFICATION DU RÈGLEMENT COMMUNAL D'ACQUISITION DES LOTS (à consulter sur le site internet de la commune)

(21) Désignation d'un auteur de projet pour la rédaction du Plan Communal de Développement Rural (P.C.D.R.) dans la philosophie Agenda 21 Local.

À L'UNANIMITÉ, DÉCIDE :

D'approuver le cahier des charges N° 2015-391 et le montant estimé du marché, établis par le Service des Marchés Publics. Le montant estimé s'élève à 50 000,00 € hors TVA ou 60 500,00 €, 21 % TVA comprise.

(22) Modification du plan d'aménagement des bois communaux par une sylviculture Pro Silva au lieudit « Grevay », d'une surface totale de 24 ha 21 ares.

Présentation par Messieurs Alex SIMON et Ra-

phaël THUNUS, agents du Cantonnement de Vielsalm, de la sylviculture Pro Silva proposée à l'approbation au point 22 de la séance de ce jour.

Par 12 voix POUR et 5 voix CONTRE, DÉCIDE :

CHARGE le Cantonnement de Vielsalm de communiquer à l'Administration Communale de GOUVY, les rapports d'évaluation de la sylviculture Pro Silva.

SÉANCE DU 21 DÉCEMBRE 2015

(2) C.P.A.S. – Budget 2016.

APPROBATION.

Considérant que le budget 2016 du CPAS présente des balances de :

- 1 559 077,25 € à l'ordinaire ;
- 120 251,71 € à l'extraordinaire ;

DÉCIDE À L'UNANIMITÉ,

D'approuver le budget ordinaire du Centre public d'action sociale pour l'exercice 2016, tel qu'arrêté par le Conseil de l'Action Sociale en sa séance du 10 décembre 2015.

Par 10 voix POUR et 7 voix CONTRE,

D'approuver le budget extraordinaire du Centre public d'action sociale pour l'exercice 2016, tel qu'arrêté par le Conseil de l'Action Sociale en sa séance du 10 décembre 2015.

(3) Budget communal – Exercice 2016. APPROBATION.

Par 10 voix POUR et 7 voix CONTRE pour le service ordinaire et par 10 voix POUR et 7 voix CONTRE pour le service extraordinaire DÉCIDE :

d'arrêter, comme suit, le budget communal de l'exercice 2016 :

Budget communal – Exercice 2016	Service ordinaire	Service extraordinaire
Recettes exercice proprement dit	8.872.813,07	1.316.837,01
Dépenses exercice proprement dit	8.390.260,44	2.113.544,59
Boni / Mali exercice proprement dit	+482.552,63	-796.707,58
Recettes exercices antérieurs	0,00	244.541,01
Dépenses exercices antérieurs	474.491,81	244.871,76
Prélèvements en recettes	0,00	1.072.039,01
Prélèvements en dépenses	0,00	275.000,68
Recettes globales	8.872.813,07	2.633.417,03
Dépenses globales	8.864.752,25	2.633.417,03
Boni / Mali global	+8.060,82	0,00

(5) Service jeunesse. Points APE 2016-2017 : Cession de points au Miroir Vagabond asbl.

Décision du collège communal du 24 novembre 2015.

Considérant que le Miroir Vagabond asbl s'est montré favorable à la reprise des points APE en vue d'offrir un service au bénéfice des jeunes de notre commune ;

Par 10 voix POUR et 7 voix CONTRE, DÉCIDE :

De ratifier la décision prise par le collège communal en la date du 24 novembre 2015 ;

(6) Athénée Royal de Vielsalm-Manhay.

Octroi d'un subside exceptionnel de 400 € pour soutenir le projet « Stand for Burkina ».

Par 10 voix POUR et 7 voix CONTRE, DÉCIDE :

D'octroyer à l'Athénée Royal de Vielsalm - Manhay un subside de 400 € (100 €/élève) pour la réalisation de leur projet « Stand for Burkina ».

(9) Plaines de Pâques et d'été 2016 : Conditions et mode de passation du marché.

À L'UNANIMITÉ, DÉCIDE :

D'approuver le cahier des charges N° 2015-399 et le montant estimé du marché « Plaines de Pâques et d'été 2016 ». Le montant estimé s'élève à 44 000,00 € TVAC (0 % TVA).

ENFANCE - JEUNESSE - ENSEIGNEMENT

LES NOUVELLES DE L'ÉCOLE COMMUNALE DE CHERAIN

De jeunes écrivains en herbe

Il y a quelques semaines, la classe de 4e de l'école de Cherain a participé à un concours d'expression écrite : « J'aime écrire » organisé par les éditions Bayard-Milan. Il fallait imaginer la suite de l'histoire d'une petite fille et de son amie Vampirette. C'est avec beaucoup de fierté que nous avons appris que nous étions nominés parmi les 20 gagnants (sur plus de 500 participants !). Nous avons également eu le plaisir de constater que la classe de Madame Lukas de l'école Saint-Joseph de Limerlé était également nominée.

Nous avons donc décidé de nous rendre ensemble à la foire du livre de Bruxelles ce lundi 22 février pour recevoir notre prix. Nous avons reçu chacun le numéro de « J'aime lire » du mois de mars, avec l'histoire de Vampirette imaginée par l'auteure ainsi qu'un petit roman et un jeu pour la classe. Nous avons aussi pu entendre l'auteure nous raconter sa version de l'histoire.

Après avoir reçu notre prix, nous avons bien entendu visité la foire du livre. Certains ont même gagné un livre en tournant à une roue.

L'après-midi, nous avons profité de notre venue à Bruxelles pour visiter l'Atomium. Nous avons ainsi pu découvrir l'histoire de ce célèbre monument.

Nous avons donc passé une très agréable journée qui restera gravée dans nos mémoires.

Nathalie Batteux, titulaire

L'ÉCOLE SE RÉGALE !

Ce 30 octobre, un boulanger-pâtissier est venu à l'école. Il s'appelle Nicolas.

Les élèves de 3e et 4e année ont passé la matinée à faire des brownies et des pizzas. Tous les enfants participaient par groupe à l'activité. Ils ont dû peser, mesurer les différents ingrédients, mais, surtout, ils ont dû mettre la main à la pâte !

Fiers de leurs créations, ils ont pu manger leur pizza sur le temps de midi ! Miam ! Quel délice !

L'après-midi, c'était au tour des élèves de 5e et 6e année de cuisiner. Nous avons réalisé des fondants. Pour ceux qui l'ignorent, il s'agit d'une pâtisserie au cœur de laquelle on trouve une gelée presque liquide.

Nous avons aussi travaillé par groupe de deux. Il y avait plusieurs gouts différents : framboise, fruits de la passion et chocolat blanc. Nous avions le droit de rapporter 4 fondants chez nous.

Madame Adrien est venue prendre des photos…

En tout cas, nous avons tous adoré l'activité !

Pour l'école de Limerlé :
Kélian et Madame Kio

école maternelle et primaire Saint-Joseph Limerlé

PETITES NOUVELLES DE L'ÉCOLE D'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ DE MONTLEBAN

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous ont soutenues lors de notre traditionnel marché aux fleurs durant de nombreuses années (16 ans).

Malheureusement, nous serons dans l'impossibilité de réitérer cette activité qui fleurissait et embellissait vos maisons chaque année.

Encore UN GRAND MERCI pour votre soutien et participation : ce bel élan de solidarité a permis de fournir du matériel adapté ainsi que des sorties à caractère socioculturel à nos enfants.

Information & Contact

E.P.E.S - Enseignement spécialisé de Type 4 et Poly Handicapés

Montleban, 29 - 6674 GOUVY - 080/51.72.96
epes.montleban@province.luxembourg.be

ÉCOLE SAINTE-THÉRÈSE

Fancy-Fair de l'école Sainte-Thérèse !

Cette année, nous avons décidé de nous unir, Pouvoir Organisateur, Association de parents et enseignants pour vivre un grand moment dans notre école !

Les festivités débuteront le samedi 30 avril avec notre traditionnel concours de couyons à 6 cartes.

Contact : Dany Dewez-Lentz - 080/51.01.39

Le 1er mai, une grande journée s'annonce !

- Dès 7h nous accueillerons les brocanteurs (fin aux alentours de 16h) 1,50 €/M. (1 café compris) Renseignements : 0477/926.156 - 080/51.08.20
- Entre 10h et 11h30 : départ d'une balade familiale sur le thème des 5 sens
- Les repas : trio de pâte et pain saucisse - crêpes dans l'après-midi
- De 13h à 17h, divers jeux seront à la disposition des petits et des grands (gratuit)
- Entre 14h30 et 16h30 > Exposition dans les classes et théâtre présenté par les enfants (gratuit)
- Une tombola originale y sera organisée également

Programme de la journée disponible prochainement sur la page Facebook de l'A.P. École Sainte-Thérèse !

CARNAVAL DE GOUVY

Ce 6 février, le centre de Gouvy était animé par le quatrième cortège carnavalesque organisé par l'association de parents de l'école Sainte Thérèse de Gouvy. Cette année encore, beaucoup d'enfants étaient de la partie et nous tenons à remercier tous les participants ainsi que la police locale qui a toujours répondu favorablement à notre demande d'encadrement afin de défiler en toute sécurité !

En 2016 notre cortège a accueilli de nombreux minions pour le plaisir des petits et des grands !

Pour 2017 notre comité souhaiterait recevoir d'autres personnages, d'autres chars et voir notre projet grandir et qui sait… Retrouver le magnifique carnaval d'antan ! Alors nous lançons un appel aux autres associations de notre belle commune ! Choisissez un thème, faites fonctionner votre imagination, votre créativité et retroussez-vous les manches pour créer des costumes, un char pour participer avec nous au cortège déjà prévu le 25 février 2017 !

Pour l'association de parents,
Jennifer Kauten et Isabelle Tourteau

Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter via notre compte Facebook, l'adresse mail suivante : isabelletourteau@skynet.be ou encore au 080/51.06.27

Commune de **GOUVY**

STAGES DE PÂQUES 2016 GOUVY

SportFunCulture
Une organisation reconnue par l'O.N.E.

Du lundi 4 avril au vendredi 8 avril 2016

1	**Stage Bambins « La poule aux œufs… / Mini-multisports »** ▪ Des œufs et encore, en chocolat, en plâtre, de couleurs, travaillés en cuisine… mais aussi **prépare la grande CHASSE aux ŒUFS** prévue en fin de semaine ! ▪ **Mini-multisports :** une panoplie d'exercices visant à développer le plaisir et la découverte par le jeu, avec du matériel adapté. Formation de groupe de niveaux. Un moment de relaxation est prévu chaque après-midi…	3-4 ans 4-5 ans
2	**Stage : « Chef-coq' et autres lapineries / Sports fun »** Tu as toujours eu envie de jongler avec les œufs, tu verrais bien le lapin de Pâques avec des lunettes, et tu rêves de transformer un poulailler en restaurant trois étoiles ? Alors c'est parti, bienvenue dans l'univers des gourmands créatifs. Au menu : créations textiles, ateliers culinaires, illustrations fantaisie et jeux farfelus **Sports FUN :** ▪ Du volant à la balle sous forme de petits tournois ▪ Le sport d'équipe allie la coopération et la stratégie, il développe ainsi chez l'enfant les notions importantes.	6-13 ans Répartis en groupes d'âge
3	**Stage : « Spécial Raquettes / Athlétisme / Multisports »** ▪ **« Spécial Raquettes » :** Un sport « Raquettes » chaque jour : Tennis - Badminton ▪ **Athlétisme** : Approche technique et ludique des différentes disciplines telles que les sauts, les lancers et les courses, Endurance ainsi que le Sprint ! Tente d'améliorer tes performances de jour en jour ! ▪ **+ Une activité Multisports par jour**	6-13 ans Répartis en groupes d'âge

Renseignements : Bernard Lebrun 0497/990044 et par le site sport-fun-culture.be

Inscriptions : les inscriptions se feront par téléphone, via mail (benlebrun@skynet.be) ou via notre site.

Prix et paiement : le 1er jour du stage en espèces - 60 €* par stage et par enfant. - 45 €* en ½ journée (pour les bambins), 70 € (55 en ½ j) pour les enfants hors commune. - * Réduction de 5 € à partir du second enfant d'une même famille !

Encadrement : conforme aux normes O.N.E., par des moniteurs régionaux diplômés et spécialisés.

Horaire des activités : 9h-16 h (avec surveillance sur le temps de midi) • **Garderies :** 8h-9 h et 16h-17 h

Lieux des stages : 3-5 ans école communale de Beho et 6-13 école communale de Cherain

Pour TOUS : Grande chasse aux œufs en fin de stage

STAGES D'ÉTÉ 2016 - Programme définitif ultérieurement

S1 été	Du 4 au 8 juillet 2016	Ados aventure	+ d'autres stages
S2 été	Du 25 au 29 juillet 2016	Nouveauté	+ d'autres stages
S3 été	Du 08 au 12 aout 2016	Vélo VTT 4 et 2 roues +… - Raquettes	+ d'autres stages
S4 été	Du 22 au 26 aout 2016	Ados aventure - Foot Standard	+ d'autres stages

Les programmes d'été définitifs sortiront ultérieurement

CULTURE – EPN – ÉVÈNEMENT

VOYAGE CULTUREL

À la découverte de l'art contemporain

Du samedi 11 au lundi 13 juin 2016

Les services culturels de la Commune de Gouvy et Vielsalm vous proposent un voyage de 3 jours sur le thème de l'art contemporain : de Baden-Baden à Ronchamps en passant par Bâle. En compagnie de l'Historien de l'Art Emmanuel Grégoire.

- Samedi 11 juin : visite guidée du Musée Frieder-Burda, temps libre aux thermes ou dans la ville de Baden-Baden.
- Dimanche 12 : le Vitra Design Museum à Weil Am Rhein. Le Musée Tingueley et le vieux Bâle ;
- Lundi : La Fondation Beyeler à Bâle.
  La chapelle Notre-Dame de Ronchamps

Inscription avant le 10 avril

Prix : 230 € (ce prix comprend les entrées aux musées, les petits déjeuners, l'hôtel et les trajets)

Information & Contact

Service culturel « HORIZON »
Dorina MUNTEAN
080/29.29.45 ou 0495/146.980
dorina.muntean@gouvy.be - www.gouvy.be

AUX VILLAGES DE LA MUSIQUE, LES CLOCHES NE RESTERONT PAS SANS VISAGES !

Les Journées du Patrimoine (10 et 11 septembre 2016) ont pour thème Patrimoine religieux et philosophique.

La Commune de Gouvy projette de s'inscrire au programme de cette année avec une activité peu ordinaire : il s'agit ni plus ni moins de mettre en route un inventaire exhaustif des quelque cinquante à quatre-vingts cloches de nos 23 villages. Il s'agit d'un inventaire de patrimoine « campanaire » (de campana = cloche). Il faut dire que la commune est honorée de la présence, au clocher de Wathermal, de deux cloches sœurs, Marie et Catherine, coulées en 1369 (!), parmi les plus anciennes de Belgique…

À l'opposé, tout près de nous, elle s'équipe progressivement d'un carillon privé, au village de Rettigny.

L'inventaire, qui pourrait s'étaler sur une ou plusieurs années, s'avère être une expérience pilote dans le domaine. Les premiers résultats pourraient être présentés lors des Journées du Patrimoine 2016, associés à une manifestation plus large (conférence, concert…).

L'opération se déroulerait en collaboration avec l'Association Campanaire Wallonne asbl et le Syndicat d'Initiative de Gouvy asbl, afin de réaliser les relevés les plus scientifiques possible. Et bien sûr, il devra être réalisé par des passionnés et/ou des enthousiastes dont vous êtes peut-être : des grimpeurs sans vertige, de bons photographes, des spécialistes du son, des historiens…, le tout à encoder avec soin.

Voilà pourquoi l'Administration Communale vous invite : si vous pensez pouvoir être l'un de ces bénévoles « emballés » par l'opération, selon vos possibilités, signalez-nous, s'il vous plait, auprès du service culturel, par téléphone (080/29.29.45) ou par mail : dorina.muntean@gouvy.be, et nous pourrons organiser une première prise de contact.

Aux villages de la musique, les cloches ne resteront pas sans visages !

H. d'Otreppe

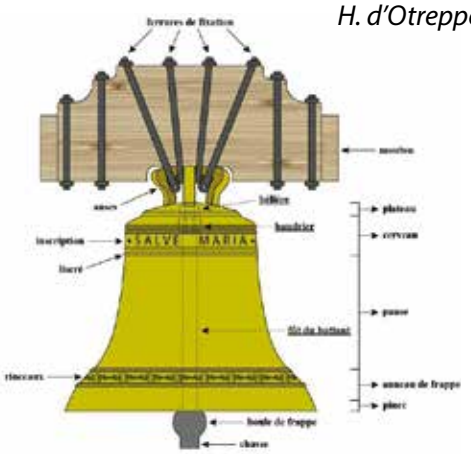

© Sébastien Widart, Association Campanaire Wallonne asbl

LE PANNEAU VÉNÉRABLE DE WATHERMAL

La restauration dernière de la chapelle Saint Antoine de Wathermal avait remis au jour un panneau de bois peint du XVIe siècle représentant Saint-Hubert et Saint-Nicolas, patrons secondaires du sanctuaire et de la localité.

En concertation avec la Commission des Monuments, la Fabrique d'église d'Ourthe - Deiffelt - Wathermal (MM R. Richters, R. Schneiders, G. Schmitz) souhaite restaurer et remettre en bonne place dans la chapelle ce document historique et artistique.

Le panneau avait été abrité au presbytère de Gouvy en l'attente de sa prise en charge. Ce presbytère a été vidé depuis lors et la trace de ce panneau peint est provisoirement perdue.

Appel est donc lancé à ceux qui pourraient aider à le localiser, car il est peut-être mis en lieu sûr. La Fabrique pourra alors mettre en route, avec les autorités responsables, un dossier de restauration.

Grand merci à toute personne qui pourra aider à retrouver sa trace.

Le panneau peint de Wathermal avait été réutilisé au XVIIIe siècle pour en faire (une fois retourné) un habillage d'autel.

« AU FIL DES RENCONTRES : ARTS - ESCALES » GOUVY-VIELSALM, DU 18 AU 24 AVRIL 2016

Le Miroir Vagabond, le service culturel de la Commune de Gouvy et Convention culture de Vielsalm vous proposent une semaine de rencontres avec une population d'immigrants ; le but est de favoriser le dialogue interculturel, la réflexion et la compréhension par le biais d'outils artistiques, d'échanges.

Au programme :

- **Lundi 18 avril :** Vernissage de l'exposition de l'artiste syrien Saïf, résidant au centre Fédasil de Bovigny - à 19h30 au CEC la « S ».
- **Mardi 19 avril :** Animation en journée autour de la « Découverte gourmande » avec un groupe du centre Fédasil à Bovigny et le groupe des ainés de l'« Espace ainé ».
- **Mercredi 20 avril :** Une exposition de plusieurs artistes résidants dans le centre d'accueil suivi d'une conférence-débat sur le thème « Arts et migration » mercredi, au château de Gouvy à 18 heures.
- **Jeudi 21 avril :** Ciné-débat à la bibliothèque de Vielsalm à 19h30 ; documentaire « De fils en Exil ».
- **Vendredi 22 avril :** Rencontre autour d'une pièce de théâtre « Le canard de Zanzibar », amenant à la réflexion sur différents sujets d'actualité, suivi de débat, spectacle tout public au château de Gouvy à 19h30.

- **Samedi 23 avril :** Rencontre littéraire avec une écrivaine d'origine iranienne habitant à Bruxelles, à 10h30 au château.
  Un après-midi autour du jeu dans le centre Fédasil rencontre entre des jeunes résidants et des jeunes de Gouvy.
  La présentation d'un spectacle de théâtre créé par des groupes d'apprenants FLE (français langue étrangère) à destination du tout public - par Alpha théâtre - à la salle de Bovigny à 19h30.

Un projet réalisé en collaboration avec la commune de Vielsalm, le centre Fédasil, l'asbl Crilux sous la houlette de l'asbl Miroir Vagabond.

L'intégralité du programme de la semaine se déroulant dans les deux communes prochainement en toutes-boites ou sur le site :

www.gouvy.be/artsescales

Infos : dorina.muntean@gouvy.be - 0495/146.980

LA FÊTE AU CHÂTEAU DE GOUVY

Les 24 & 25 septembre 2016

Cette année, la fête au Château aura comme fil conducteur la coopération entre notre commune et le Sénégal, ainsi que plusieurs pays africains.

Notre souhait ? Rassembler le maximum de personnes qui se sentent concernées par ce thème.

Qui ? Les associations, personnes ayant une relation privilégiée avec l'Afrique, Africains vivants chez nous et qui peuvent nous apporter des témoignages, des photos, tout simplement une histoire à raconter et 1 coup de main à donner !

Ghislaine LEJEUNE (Échevine) - 0472/311.476

LES ATELIERS DE L'ASSOCIATION « CRÉATIVITÉ EN SOI »

S'épanouir pleinement reprendre confiance en soi à travers la créativité.

La créativité est un moyen de lâcher-prise et de vivre le moment présent.

- **Ateliers peinture terre ou terre cuisson primitive par Chantal Pagani**

J'aime l'idée de vous faire découvrir un de mes univers, où les couleurs et formes, les matières et volumes ne s'apprennent pas, mais s'apprivoisent.

Aucune compétence artistique n'est requise.

Atelier deux mardis par mois, de 13h à 16h ou de 18h30 à 21h30 :

19/04 - 26/04 - 10/05 - 24/05 - 14/06 - 28/06

Atelier de 8 personnes max.

Prix : 20 € par atelier (plus le matériel)

- **Nouveau ! Ateliers de garnissage par Nathalie Rouhard**

Envie de recouvrir votre vieux fauteuil, de donner un coup de printemps à vos chaises ? Venez vous essayer aux techniques de garnissage en crin à l'ancienne ou contemporaine en mousse…

Nathalie Rouhard, garnisseuse professionnelle, vous guidera pas à pas dans votre projet.

Atelier tous les deuxièmes et quatrièmes jeudis du mois, de 9h30 à 15h :

21/04 - 12/05 - 26/05 - 09/06 - 23/0

Atelier de 5 personnes max

Prix : 50 € la journée de stage.

Les outils sont mis à votre disposition. La matière première est en supplément.

Des collections de tissus d'ameublement sont proposées (sans obligation d'achat !) Apportez votre fauteuil dégarni et la boiserie en bon état si possible.

- **Nouveau ! Atelier de cannage par Nathalie Rouhard**

Ateliers d'initiation au cannage traditionnel en 6 temps… Apprenez à tisser la canne filée dans une ambiance conviviale.

Module de trois ateliers, le mardi de 18h30 à 21h :

12/04 - 19/04 - 26/04 - 10/05 - 17/05 - 24/05

Atelier de 3 personnes min.

Prix : 90 € le module de trois ateliers (plus matière première)

- **Atelier d'Ikebana par Maitre Ekuko**

Au contraire de la forme décorative des arrangements floraux dans les pays occidentaux, l'arrangement floral japonais crée une harmonie de construction linéaire, de rythme et de couleurs. Alors que les Occidentaux tentent d'accentuer la quantité et les couleurs des fleurs, portant leur attention essentiellement sur la beauté de la fleur, les Japonais accen-

tuent l'aspect linéaire de l'arrangement. Ils ont développé un art qui valorise aussi bien le vase, les tiges, les feuilles et les branches que la fleur elle-même. La structure complète de l'arrangement floral japonais est axée sur trois points principaux symbolisant le ciel, la terre et l'humanité à travers les trois piliers, asymétrie, espace et profondeur.

Quatre ateliers par an (saisonnier)

Jeudi 19 mai de 14h à 16h ou de 18h à 20h

Prix : 20 € (plus matériels)

▪ Nouveau ! Atelier d'improvisation par Chantal Pagani

Je vous invite à la découverte de la créativité en soi.

La créativité permet de vivre une expérience magique et unique qui vous aidera davantage à prendre contact avec votre divin.

S'épanouir dans notre « ÊTRE ».

Expérimentez votre individualité dans la créativité, apprenez à mettre l'empreinte de votre intuition de façon spontanée. Créer, vous procurera un sentiment de « BIENÊTRE ÉMOTIONNEL » en réduisant le stress anxiété et en augmentant votre confiance en soi dans la JOIE, le PLAISIR et la LIBERTÉ d'ÊTRE.

Prenez un papier ou une toile et laissez votre main vous guider dans l'expression de vos émotions, vos ressentis.

Ateliers le troisième jeudi du mois, de 14h à 16h ou de 19h à 21h :

28/04 - 23/05 - 16/06

Atelier de 6 personnes max.

Prix : 30 € matériel compris.

▪ Nouveau ! Atelier jus détox et smoothies

Les jus et les smoothies santé pour stimuler son organisme.

Détox, énergisants, antioxydants, les jus et les smoothies permettent de faire le plein de vitamines et stimuler ainsi ses défenses immunitaires.

Je vous invite à venir partager un moment de convivialité et bienêtre.

Les jus et les smoothies sont des boissons réalisées à partir de fruits et de légumes frais. Ce qui permet de conserver toutes les vitamines et une grande partie des minéraux.

Simples et rapides à réaliser, des recettes de jus et smoothies maison sont un bien fait pour votre santé.

Dégustation d'un plein de vitamine pour votre corps.

Atelier une fois par mois, le lundi de 14h à 16h ou de 19h à 21h :

11/04 - 02/05 - 06/06

Prix : 10 € (+ produits)

Information & Contact

Pour tous les ateliers, réservations obligatoires une semaine avant l'atelier

Créative en Soi - Chantal PAGANI - 0494/339.797 - creativeensoi@outlook.com

ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE DE GOUVY

Atelier Windows 10

Windows 10

Les 13, 20 et 27 avril de 9h à 11h.

Venez apprivoiser votre Windows 10 : Les paramètres de confidentialité -

Mettre à jour Windows 10 - Bloquer la publicité - Changer l'image du bureau, la couleur du menu - Changer l'écran de démarrage - Personnaliser sa session - Épingler un programme au menu « démarrer » ou à la barre des tâches - Redimensionner les vignettes - Cortana c'est quoi ?

Réservation obligatoire

Fermé pendant les vacances de printemps

Horaires :

Lundi de 8h30 à 12h

Mardi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30

Mercredi de 14h à 17h ou le matin sur rendez-vous UNIQUEMENT !

Epn GOUVY espace public numérique

Information & Contact

Espace Public Numérique - R. d'Houffalize n° 12

Sophie GILES:
0493/099.139 – 080/400.302 - sophie.giles@gouvy.be

AINÉS

PLUS DE 50 ANS ET TOUJOURS ENVIE DE BOUGER ?

Une fois de plus, Sports Séniors a une solution !

Chaque mardi après-midi, une quarantaine de Séniors marchent en groupe soit avec une balade d'environ 5 km, ou une marche d'environ 8 km ou une marche rapide de plus de 10 km.

À chaque marche, la participation est de 1 € et après la marche une collation facultative (café, cacao et douceurs) est servie pour un cout de ± 4 €, suivant l'endroit où elle est prise.

Comme vous pouvez le constater, les frais sont minimaux pour un bienêtre maximum, pas de tenue sport spéciale, juste des vêtements adaptés.

Les départs des promenades se font de différents endroits, Lierneux, Wanne, Beho, Gouvy…

Chaque organisateur de marche se fait un plaisir de faire découvrir les lieux intéressants, les curiosités du patrimoine, les innovations de son village…

Même pour les Séniors, il est communément et médicalement admis que la pratique régulière d'un sport est bénéfique pour la santé, son influence positive

permet de freiner l'inévitable vieillissement des fonctions physiologiques.

La marche permet en outre de vivre avec la nature, de se retrouver soi-même et ici de retrouver les autres. Si l'on veut vieillir en bonne santé, l'exercice physique est donc un facteur déterminant.

À nos marches, l'esprit de compétition est complètement exclu au profit d'une ambiance conviviale.

Information & Contact

Maryvonne Thiry - 080/51.03.02

Francis WIRARD - 080 /51.76.10

SANTÉ

CROIX-ROUGE DE BELGIQUE - DON DE SANG

Devenez donneur de sang, si vous avez plus de 18 ans !

LES MALADES EN ONT BESOIN, N'ATTENDEZ PLUS.

Les prélèvements de sang se feront :

- **Mercredi 6 avril 2016, de 15h à 20h,**
  à la salle « Cercle Chez Nous » Avenue Noël à Gouvy.

Information & Contact

Simone CREMER-WINAND
rue des Morseux, 6 - 6670 Gouvy
080/51.74.68

ÉCONOMIE

LE 1ER TRAIN DE BOIS EST ARRIVÉ AU PÔLE ARDENNE BOIS

Cette fois ça y est ! Le 1er train de bois est arrivé au Pôle Ardenne bois de Gouvy ce mercredi matin sur le coup de 15 heures. La scierie Pauls, installée depuis 2010 dans le nord de notre Province, profite enfin de la voie ferrée pour s'approvisionner en bois. L'arrivée à quai de ce 1er train test est aussi un soulagement pour Idelux qui a réalisé l'infrastructure pour un transport bimodal.

Merci à Willem Plokker, habitant de Baclain, de partager avec nous ces belles photos du déchargement des wagons et du retour en gare de Gouvy du train déchargé.

LA PROVINCE DE LUXEMBOURG PROPOSE DES AIDES AUX AGRICULTEURS

Acteur de proximité et de terrain, la Province de Luxembourg, via le Service provincial d'Information, de Gestion et de Vulgarisation Agricole (SPIGVA), et le Développement Agri-Développement du CER Groupe, encadrent les agriculteurs luxembourgeois autour de différentes missions :

1. La comptabilité et les conseils de gestion

La tenue d'une comptabilité analytique permet à l'agriculteur d'obtenir :

- Une analyse technicoéconomique de son exploitation,
- Des conseils techniques, agronomiques et financiers judicieux,
- De nombreux services et aides administratives (déclarations de superficie, mesures agroenvironnementales, eaux usées, dossiers ISA).

2. Le permis d'environnement

La Province de Luxembourg accompagne les agriculteurs de la province de Luxembourg dans leurs démarches de permis uniques et permis d'environnement agricoles.

3. La formation professionnelle des agriculteurs

La Province de Luxembourg organise des cours à destination de jeunes agriculteurs qui s'installent :

- Cours A (productions animales et végétales)
- Cours B (gestion et installation)

4. La vulgarisation agricole

La vulgarisation tourne notamment autour de :

- La vulgarisation fourragère : une plateforme démonstrative de cinq hectares a été développée à Marloie sur les thèmes :
  - de l'autonomie alimentaire (mélanges fourragers, luzerne, poids, fèverole, lupin, etc.)
  - du maïs fourrager (techniques nouvelles, vitrine variétale, maïs épis broyés, etc.)
  - agroressources (chanvre industriel)
- l'aide technique aux producteurs laitiers : contrôle des installations de traite, conseils aux exploitants pour améliorer la qualité du lait, etc.

5. Les aides aux agriculteurs

- Fonds des Calamités en faveur des Agriculteurs de la Province de Luxembourg :
  ASBL qui accorde une assistance financière, sous forme de dons ou de prêts, aux agriculteurs qui subissent des calamités professionnelles exceptionnelles.
- Service de remplacement :
  ASBL qui met à la disposition des agriculteurs qui en sont membres, du personnel pouvant assurer le remplacement de l'exploitant (maladie, accident, hospitalisation, décès, évènements familiaux, vacances, etc.).

6. La promotion

- Produits locaux
- Projet de biométhanisation
- Concours des Fermes fleuries
- Opérations Agricharmes

PROVINCE DE LUXEMBOURG

Information & Contact

Province de Luxembourg, Service Provincial d'Information, de Gestion et de Vulgarisation Agricole : 084/22.03.06
infospigva@province.luxembourg.be

CER Groupe, Département Agri-Développement :

084/22.02.11 - info@cergroupe.be

VOUS DÉSIREZ DEVENIR PROPRIÉTAIRE D'UN BIEN ?

- Vous n'avez pas les fonds nécessaires pour financer les frais de notaire ou les travaux ?
- Vous souhaitez emprunter à taux fixe ?
- Nous vous proposons l'ACCESSPACK : un prêt hypothécaire à taux réduits

LA TERRIENNE DU LUXEMBOURG

Guichet du crédit social wallon agréé et financé par la Wallonie

LA TERRIENNE DU LUXEMBOURG s.c.r.l

Marche-en-Famenne : (Siège social)
Rue Porte Haute, 21
6900 Marche-en-Famenne
084/32 21 02 - terlux1307@gmail.com
De 8h30 à 12h45 et de 13h15 à 17h
Sauf le vendredi jusque 16h

Bastogne:
Rue des Genêts, 42
6600 Bastogne
061/21 20 86 - terlux1307@gmail.com
Sur RDV uniquement

Virton :
Grand Rue, 14 B
6760 Virton
063/58 10 78 - terlux1307@gmail.com
Sur RDV uniquement

www.terrienneduluxembourg.be **TERLUX1307@GMAIL.COM**

GUICHET ÉNERGIE WALLONIE

Vous construisez ? Rénovez ? Vous voulez faire des économies d'énergie ?

guichets énergie wallonie

- Questions techniques et administratives relatives aux **aides et primes** pour les logements, à la **règlementation PEB**, à la **Procédure d'Avis Énergétique** et à la **certification PEB** ;
- Aide au remplissage de la **Déclaration PEB simplifiée** dans le cadre des rénovations simples (sans architecte ni responsable PEB) ;
- **Comparaison** des produits/devis/techniques/fournisseurs d'énergie ;
- Conseils pour plus d'**économies d'énergie** et de confort ;
- **Participation** à des colloques, salons et évènements locaux ;
- **Visites techniques :** audits électriques, humidité, Opération MEBAR pour les ménages à bas revenus.

Les Guichets Énergie Wallonie participent à la rédaction du trimestriel ÉNERGIE4 : le trimestriel d'information de la Wallonie destiné aux citoyens

N° 37 : La règlementation PEB évolue vers de meilleures performances

Demandez-le aux Guichets Énergie Wallonie ou prenez un abonnement gratuit !

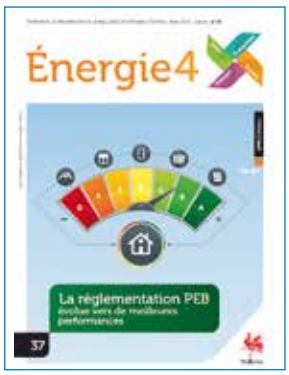

Via le site energie.wallonie.be
Par courriel : gwendoline.gerard@spw.wallonie.be
Par téléphone : 1718
Ou sur votre tablette

Information & Contact

Guichet mobile de l'énergie de Libramont

Tél. : 061/62.01.60 (du mardi au vendredi 9h – 12h, en dehors de ces heures sur rendez-vous)

guichetenergie.libramont@spw.wallonie.be

Permanence à Houffalize à l'Administration Communale, rue de Schaerbeek 1

- 2e jeudi de chaque mois : 13h30-16h30

Permanence à Vielsalm à la Maison Lambert (Maison de l'Emploi), rue de l'Hôtel de Ville 20.

- Tous les jeudis de marché : 9h30-12 h

NATURE - ENVIRONNEMENT

2e ÉDITION :

le weekend des 30 et 31 juillet 2016

Vous désirez faire découvrir votre jardin ! Alors inscrivez-vous avant le 13 mai 2016.

Information & Contact

Jules LEJEUNE - 0495/108.203

CERCLE HORTICOLE DE GOUVY « LES TILLEULS ».

Le Cercle Horticole est une association qui vous propose un cycle de conférences sur le thème du jardin au sens large du terme. Une balade en forêt à la découverte des champignons, une bourse d'échange de plantes, des réductions dans divers commerces de la région.

Pour bénéficier de ces avantages, nous vous demandons une cotisation de 8 € par an à verser sur le compte BE30 732 023 324 511

Vous recevrez une carte afin de bénéficier des réductions. **Nos sponsors :** Florilux Garden à Bras - Peren-Breuer à St-Vith - Techniba à Bastogne - Ets Horticoles Hinck à Bastogne - Frédéric Gabriel à Malmedy - Éts Bock à Bovigny - Michael Lebecque à Bovigny - Jardins de Vinck à Bastogne - Manufleurs à Gouvy - Chantal Post à Vielsalm - Quincaillerie Lallemand à Vielsalm.

Programme des conférences à venir…

- Samedi 2 avril 2016 - 10h -12 h Bovigny (vergers) : La taille des fruitiers par M. Éric Gosseco
- Jeudi 28 avril 2016 (excursion) : Floralies Gantoises
- Vendredi 6 mai 2016 : Les OGM et pesticides par Mme P. Collard
- Vendredi 3 juin 2016 : Les maladies et parasites par M. Bergeret

Ces conférences se donnent à la maison communale de Bovigny à 20h.

Information & Contact

Cercle Horticole « Les Tilleuls » :

Norbert Cougnet 0479/667.610
cercle.horticole.lestilleuls@gmail.com

EXCURSION 2016

Le 28 avril aux Floralies Gantoises

Cette année, les Floralies se passent sur 4 sites de la ville de Gand.

- Départ 7h du matin devant la Maison Communale de Bovigny.
- 8h30 / 9h arrêt petit pain/café
- Repas de midi (lunch self-service)
  - Plats au choix : Ragout Gantois et frites (Waterzooi de Gand avec poulet), Boulettes avec sauce Stropke
  - Dessert (choix au buffet)
  - 1 boisson

Prix tout compris pour les membres 65 €, pour les non-membres 70 €.

Payement au compte BE30 732 023 324 511, du cercle horticole « Les Tilleuls ».

Il n'y a rien de prévu pour se restaurer le soir, soyez prévoyant !

DÉCOUVERTE DE LA RÉSERVE NATURELLE DE GLAIN

natagora
la nature avec vous

Samedi 25 juin 2016 :

Lors de cette visite, nous découvrirons cette réserve naturelle de 32 ha, à cheval sur les communes de Vielsalm et de Gouvy. Nous pourrons observer une faune et une flore variées et constater de visu les effets positifs des gestions réalisées sur ce site depuis plusieurs années…

Rendez-vous à 9h30 devant l'église de Rogery. Fin vers 12h30. Prévoir bonnes chaussures de marche et jumelles.

Pas de réservation.

PAF pour les non-membres : 2 €

Information & Contact

Philippe Collas - 080/41.81.84 - philippe.collas@natagora.be

LUTTE CONTRE LA BERCE DU CAUCASE : AIDEZ-NOUS POUR QU'ON N'EN OUBLIE AUCUNE !

Depuis 2009, le Contrat rivière de l'Amblève organise chaque année une campagne d'arrachage de la berce du Caucase sur l'ensemble du bassin hydrographique, en collaboration avec d'autres partenaires régionaux, provinciaux, communaux, etc.

2016 sera la 8e année consécutive de lutte.

La berce du Caucase est une plante exotique envahissante. Elle constitue une menace écologique : prenant petit à petit la place des espèces « bien de chez nous », elle banalise la flore de notre terroir, et

plus particulièrement de nos fonds de vallées, provoquant ainsi une forte diminution de la biodiversité. Sa propagation est favorisée par les 10 à 20 000 graines produites par chaque berce en fleur, graines pouvant encore germer 5 à 7 ans après être tombées au sol ! Outre ces dommages écologiques qu'elle cause, cette plante toxique est dangereuse pour l'homme. Si sa sève, photosensibilisante, entre en contact avec la peau, elle y provoque, après exposition au soleil, des lésions importantes telles que rougeurs, gonflements, cloques allant même jusqu'à des brulures graves !

Il faut donc bien se protéger avant de la gérer afin d'éviter tout contact direct avec la sève.

Pour être efficace, il faut gérer toutes les populations de berces présentes dans le bassin. Le travail accompli depuis 2009 porte ses fruits, la berce est en forte régression, voire même éradiquée sur de plus en plus de sites.

Pour aider les gestionnaires communaux qui en font la demande, la Région wallonne prend directement en charge la gestion des « grosses populations » de berces (+ de 100 à + de 1 000 plants). C'est notamment le cas depuis 2013 pour la grosse population présente près de Wathermal, avec de très bons résultats dans cette zone particulièrement envahie.

La Commune de Gouvy est à cheval sur deux bassins : Amblève au nord et Ourthe au sud. Nos collègues du Contrat de Rivière Ourthe luttent également contre les berces depuis plusieurs années. La berce est relativement peu présente du « côté Amblève » de la commune, et les rares sites connus ont été suivis et gérés efficacement (par exemple celui de Rogery : 40 plants et plantules en 2010, à peine 3-4 minuscules plantules dénichées en 2014 !). Mais un seul plant de berces oublié ou non encore repéré (quelques nouveaux sites repérés chaque année) peut redisperser des graines dans l'environnement, voire même recontaminer des sites déjà traités, éliminant ainsi le bénéfice de tout le travail de gestion effectué depuis 2009. Pour une gestion efficace, il est important d'avoir repéré toutes les berces encore présentes. Côté Amblève, un nouveau plant de berces avait ainsi été repéré en 2013 au bord du chemin de fer à hauteur de Cierreux. Le site a depuis été géré efficacement et reste sous surveillance.

Vous pouvez vous aussi nous aider : si vous repérez des berces du Caucase, signalez-les à votre Administration Communale ou au Contrat rivière.

Votre aide nous sera précieuse pour obtenir un résultat optimal.

Pour plus d'informations sur la berce, vous pouvez consulter le site internet « biodiversité » du SPW : http://biodiversite.wallonie.be/fr/la-berce-du-caucase.html?IDC=5668

Ce fascicule peut être obtenu auprès du bureau du S.I. Gouvy et à l'accueil de l'Administration Communale à Bovigny

LES INFOS DE L'AIVE

GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS 2016

Inscrivez-vous en ligne jusqu'au 10 avril 2016

Notre commune participe à nouveau au Grand nettoyage de printemps. Il se déroulera les 15, 16 et 17 avril 2016 partout en Wallonie.

Vous souhaitez donner un coup d'éclat à votre rue ou ramasser les déchets abandonnés en forêt ? Constituez une équipe de minimum 2 personnes et inscrivez-vous via http://bewapp.wallonie.be jusqu'au 10 avril 2016.

La Wallonie et l'AIVE offrent des gants, gilets fluorescents et sacs.

Info : 1718 et http://bewapp.wallonie.be

COLLECTE DES VÉLOS EN BON ÉTAT

Samedi 23 avril 2016 au parc à conteneurs

Chaque année, ± 500 vélos sont récupérés dans les parcs à conteneurs lors de cette collecte qui est aujourd'hui essentielle pour de nombreuses associations. Par vos dons, certaines écoles mettent en place des activités VTT ou run & bike. Des CPAS offrent des vélos d'occasion à leurs bénéficiaires. Les ateliers vélos développent leurs activités.

Quels vélos ? Vélos, d'enfants, VTT, vélos de ville…

Où et quand ? Au parc à conteneurs le samedi 23 avril 2016

150 KG/AN/PERSONNE DE DÉCHETS ORGANIQUES

Compostez, mulchez, paillez… et ainsi vous réduirez

Les déchets organiques (tontes de pelouses, restes de cuisine…) représentent 25 % des déchets, soit 150 kg par personne et par an. Pour les réduire, les possibilités sont nombreuses : compostage à domicile, paillage des déchets de jardin, tonte mulching pour la pelouse…

Info : www.aive.be/ Déchets/ Réduire les déchets / Je composte

3 CHOSES À FAIRE OU NE PAS FAIRE AUX TOILETTES

Pour le bienêtre de vos canalisations et des systèmes d'épuration individuelle ou collective.

1	2	3
Après usage, jetez le papier dans les toilettes, mais les lingettes : à la poubelle ! Les serviettes hygiéniques aussi vont à la poubelle !	Plus de papier ? Placez un nouveau rouleau et recyclez l'ancien avec les cartons. Ne le jetez pas dans les w.c.. Ne « nourrissez » pas vos w.c.	Ne « nourrissez » pas vos w.c. avec les restes de nourriture ni avec de l'huile ! Il ne les digère pas !

Info : www.aive.be / Eau / Préserver l'eau /

QUAND VIDANGER UN SYSTÈME D'ÉPURATION INDIVIDUELLE ?

Au maximum tous les 4 ans

La fréquence de vidange dépend du niveau de boues dans le système. Toutefois l'intervalle entre 2 vidanges ne peut excéder 4 ans pour les systèmes de 5-20 équivalents-habitants.

Les boues issues des décantations s'accumulent dans le premier compartiment du système. Il est donc indispensable de le vidanger régulièrement au risque de faire déborder l'excédent de boues d'un compartiment à l'autre et de colmater le système et même le dispositif d'évacuation des eaux épurées (drains...). Sans parler des odeurs nauséabondes...

Capacité du système en équivalent-habitants (EH)	Fréquence des vidanges
de 5 à 20 EH	1 vidange / 4 ans
de 21 à 99 EH	1 vidange / 2 ans

Référez-vous aussi au guide d'exploitation fourni avec votre système d'épuration.

Qui peut vidanger ?

La loi impose de faire vidanger les boues par un vidangeur agréé. L'agrément délivré au vidangeur lui permet de déverser gratuitement les boues collectées dans des stations d'épuration collectives exploitées par l'AIVE.

Info : www.aive.be / Eau / Quel est mon régime d'assainissement et quelles sont mes obligations ?

SPORT

L'AQUABIKING ARRIVE À VIELSALM

L'aquabike (aussi appelé « vélo en piscine » ou « aquacycling ») a la cote dans les piscines et centres de fitness. Parfait pour muscler rapidement le bas du corps, l'aquabiking est un complément et non un concurrent de l'aquagym grâce à ses effets sur la cellulite. Qu'on se le dise : pédaler dans l'eau pour chasser la peau d'orange, ça marche !

Voici différents bienfaits et bonnes raisons de pratiquer cette nouvelle activité

1. Des efforts peu ressentis

Dans l'eau, votre corps est plus léger… Mais vos muscles travaillent pourtant bien plus pour repousser le poids de l'eau ! Les séances d'aquabiking, qui durent entre 45 minutes et 1 heure, filent ainsi à la vitesse de l'éclair sans que vous ayez le temps de vous plaindre.

2. Des effets rapides

À raison d'une séance hebdomadaire, vous vous sentirez déjà plus ferme au bout de deux mois, soit 8 à 10 séances. Imaginez alors les bénéfices au bout de 12 mois ! Vous retrouverez à coup sûr des jambes et des fesses bien galbées en un minimum de temps. Pratique pour les jeunes mamans qui n'ont que peu de temps à se consacrer après l'accouchement.

3. Une cellulite envolée

L'aquabiking est un sport mixte et est surtout un ennemi redoutable de la peau d'orange. Sachez également que, pratiqué régulièrement, il permet de prévenir et d'éviter la rétention d'eau.

4. Un corps respecté

Lors d'une séance d'aquabiking, le corps ne subit pas de choc (comme c'est le cas lors de la course à pied). En effet, l'eau permet de préserver muscles et articulations : c'est pourquoi l'aquabiking est particulièrement recommandé aux personnes fragiles souffrant de rhumatismes par exemple. L'aquabiking rentre même parfois dans le cadre de la rééducation, après un accident ou une opération : demandez conseil à votre kinésithérapeute.

Intéressé ? Prenez contact pour les différentes infos.

SFC

Information & Contact

Marc Jeusette : 0491/365.428
marc.jeusette@skynet.be

LE CLUB DE PÉTANQUE DE GOUVY

Le Club de Pétanque de Gouvy organise le 9 juillet 2016 son grand tournoi de l'année. Vous y êtes les bienvenus.

Nous vous invitons à venir nous rendre une petite visite dans nos locaux.

- SAMEDI 14h - 18h
- DIMANCHE 9h30 - 12h30
- LUNDI 19h - 21h30
- MERCREDI 14h - 18h

Information & Contact

PRÉSIDENT : Jérôme LECOMTE 0496/032.453

SECRÉTAIRE : Thibaut JACQUES 0494/588.230

TRÉSORIÈRE : Juliette DORQUET 080/78.68.50

ASSOCIATIONS

DES NOUVELLES DE L'HARMONIE SAINT-AUBIN

Ce samedi 19 mars 2016 a eu lieu le 27e concert de printemps de l'Harmonie Saint-Aubin de Gouvy. Les musiciens, membres du comité et les nombreux sympathisants s'étaient donné rendez-vous à la salle « Chez Nous » de Gouvy. Le programme éclectique proposé par le chef Christian Couture comprenait notamment des classiques de la musique du cinéma, mais aussi des adaptations de mélodies qui n'ont pas laissé le public indifférent.

Ce concert a également été l'occasion pour les Gouvions de découvrir le nouvel uniforme des musiciens. En effet, en ce début de printemps, l'Harmonie a fait peau neuve et s'est parée de couleurs bien connues à Gouvy : l'orange et le noir. La garde-robe de l'Harmonie se garnira d'ailleurs bientôt aussi d'un nouveau jeu de polos, floqués par notre généreux sponsor « Lupulus », dont vous pouvez d'ailleurs venir déguster les spécialités lors de chacun de nos concerts et lors de la plupart de nos représentations.

À ce propos, nous en profitons pour vous signaler que l'Harmonie Saint-Aubin se produira en concert, comme chaque année, lors de la kermesse de Gouvy qui a lieu le 22 mai au village. Elle se produira également le 8 mai à Orp, le 21 mai a Drauffelt, sans oublier sa participation active aux fêtes de la musique dans la commune désormais labellisée du même adjectif.

L'Harmonie tient également à informer la population gouvionne et avoisinante qu'elle est toujours à la recherche de nouveaux musiciens pour venir garnir ses rangs. Musiciens, musicienne, n'hésitez donc pas à venir nous trouver lors d'une de nos représentations ou bien à venir assister ou (encore mieux) participer à une de nos répétitions dans notre local qui se trouve en dessous de la salle de la pétanque, route d'Houffalize. Pour les intéressés, voici l'agenda des prochaines répétitions qui suivent le concert de printemps :

- Dimanche 10/04/16 : Répétition à 10h
- Vendredi 15/04/16 : Répétition à 20h
- Vendredi 22/04/16 : Répétition à 20h
- Vendredi 29/04/16 : Répétition à 20h

Enfin, l'harmonie a le plaisir de vous annoncer que trois nouveaux membres sont venus renforcer son Conseil d'Administration à la suite de la dernière Assemblée Générale. L'équipe est d'année en année toujours plus dynamique. Elle garde néanmoins une certaine sagesse grâce aux « anciens » (il faut dire qu'un des membres fondateurs de la société fait toujours partie intégrante de cette dernière). Le comité est désormais composé de dix membres, à savoir : Martial Noirhomme (président), Kim Hampert (trésorière), Sarah Lentz (secrétaire), Christophe Felten, Jules Lecoq, Alain Redotte, Martin Lentz, Antonin Toussaint, Julien Felten et David Saxemard.

Cette joyeuse troupe vous donne rendez-vous le 22 mai prochain pour la désormais traditionnelle fête au village à l'occasion de la kermesse !

7e BROCANTE DE MONTLEBAN

Dimanche 8 mai 2016 de 8h à 17h

Pour la 7e année consécutive, nous avons le plaisir de vous inviter à participer à notre grande brocante au profit d'associations pour enfants.

Grâce à votre soutien et votre générosité des années précédentes, nous avons pu offrir du matériel pédagogique et didactique aux élèves de l'École Spécialisée de Montleban pour un montant de 7 500 €.

Pour que cette année soit encore une réussite, venez nombreux !

Si vous souhaitez réserver un emplacement, vous pouvez nous contacter.

Information & Contact

Karine Choffray
Montleban 54, 6674 Gouvy
brocantemontleban@gmail.com
0497/398.027

EXCURSION DE L'ACRF BOVIGNY

Journée de découverte et de détente pour toutes et tous

Les femmes rurales de l'ACRF de Bovigny, mouvement de femmes en milieu rural qui travaillent en collaboration avec le Ministère de la Communauté française, vous invitent à la journée de détente et de découverte qu'elles organisent le mardi 16 juin 2015.

Nous prendrons la direction de Bouillon.

Le programme précis sera disponible dès le mois de mai au 0474/271.123 ou au 080/21.78.22 ou bien par mail michcornet@hotmail.com

Aucun bénéfice n'est réalisé par cette activité. Le prix est fixé en fonction du nombre de participants. Mais, il se situera entre 50 et 60 €.

Il est à signaler que cette Journée est ouverte à tous et toutes. Même pour des personnes ne faisant pas partie de la commune. Nous avons un grand cœur et tout le monde est le bienvenu.

GÉNÉALOGIE LUXROOTS

En collaboration avec la Commune de Gouvy, l'association de généalogie luxroots.com asbl vous propose une réunion d'information à Bovigny sur la généalogie en général en Wallonie et sur le projet Luxroots.

Luxroots est un projet de généalogie transfrontalier couvrant le Grand-Duché de Luxembourg, et les communes limitrophes allemandes et belges. En ce qui concerne les communes fusionnées de votre Commune de Gouvy, nos bénévoles ont saisi à ce jour 15 339 naissances pour la période 1795-1916 des communes suivantes : (graphique annexé).

Les objectifs de cette réunion d'information sont : propager la généalogie en général, intéresser les gens de la région à s'associer au projet Luxroots en aidant à dépouiller les actes de la région, et d'aider les intéressés potentiels à recouvrer la double nationalité luxembourgeoise en tant que descendant en ligne directe d'un ancêtre né luxembourgeois avant 1900 et décédé après le 1er janvier 1900.

En cas d'intérêt, veuillez nous rendre visite.

- **Quand : mercredi, le 20 avril 2016 à 19h**
- **Où : Bovigny, salle du Conseil Communal**

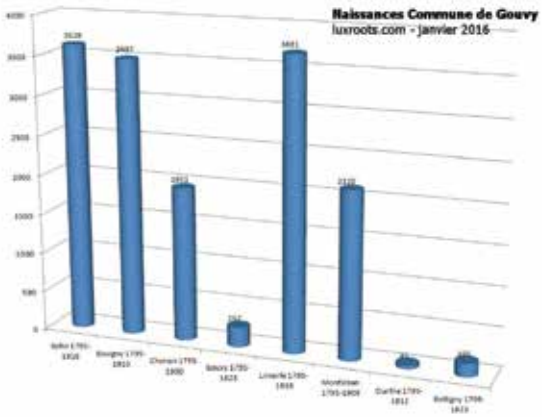

UN INFODÉBAT SUR LA POLITIQUE AGRICOLE

le 30 mai à 19h30 à la Salle « Salma Nova » à Salmchâteau

Maison de la Laïcité du Val de Salm - Haute Ardenne -

Marc Tarabella, Député européen membre de la commission agriculture et développement rural, et Vincent Dethier de l'ASBL Terre ma Culture aborderont la politique agricole belge et européenne avec un focus sur la crise du lait et le TTIP, ce projet de libre-échange entre l'Union Européenne et les USA dont on ne connait que très peu l'impact sur notre vie quotidienne.

LE « BLUES CAFÉ » DE CLASSIC 21 EN DIRECT DEPUIS LA FERME MADELONNE

CLASSIC 21

Lundi 25 avril 2016 - de 21h à 23h

Deux concerts blues d'exception avec

Country Cooking & Wild Boogie Combo

De 21h à 23h, ils se partageront la scène de la Ferme Madelonne pour l'émission bien connue de CLASSIC 21 de la RTBF : « **Blues Café** ».

Les entrées seront gratuites et pourront être obtenues la semaine avant le concert via CLASSIC 21. Pas de possibilité d'obtenir une entrée le jour même.

Information & Contact

Ferme Madelonne - 080/51.77.69
claude.lentz@skynet.be
madelonne.gouvy.eu

Ferme Madelonne Music Club - Music since 1978 - GOUVY - Gouvy is Groovy

SOCIAL

RÉSIGOUVY VIENT D'OUVRIR SES PORTES !

Le premier bâtiment basse énergie possède une capacité d'accueil de 18 appartements tout confort prévu pour une à deux personnes ainsi que les cabinets médicaux au premier étage. Le deuxième étendra la capacité totale à 50 logements.

Chaque habitation est composée d'une cuisine équipée, d'une salle de séjour, d'une chambre à coucher, d'une salle de bain et certaines d'une terrasse indépendante et sécurisée.

Différents espaces communs d'échanges seront également à la disposition de nos résidents ainsi que des salles polyvalentes destinées aux activités.

Nous leur proposons également différents services tels que : le restaurant, diverses animations tout au long de la semaine, une buanderie, une télésurveillance et un service de gardiennage 24h/24.

De plus, des services à la carte seront accessibles. Les ainés auront la possibilité de bénéficier d'une aide ménagère, de la livraison à domicile de leurs médicaments, d'un service de coiffure et de pédicure médicale dans le confort de leur logement,

C'est avec plaisir que nous vous recevrons pour une visite de la résidence !

Information & Contact

Cange Martine - 0477/227.040

1 AN DÉJÀ !

Le Foyer Béthesda a ouvert ses portes en février 2015.

Cette ASBL a été créée afin de proposer aux personnes en difficulté psychologique, une alternative à l'hôpital. Elle a pour but l'accueil, l'hébergement et l'accompagnement au quotidien des adultes qui s'inscrivent dans le projet. Son fonctionnement est de type familial et chaleureux, et l'équipe accompagnante porte une attention toute particulière à chaque résident.

De plus en plus connu sur le territoire communal, beaucoup de citoyens n'ont cependant jamais eu l'occasion de faire connaissance avec notre foyer ou même peut-être jamais entendu parler de ce lieu de vie situé dans le village de Limerlé. C'est pourquoi, désireux de mieux nous faire connaitre, nous allons vous ouvrir nos portes. Ce sera l'occasion pour vous tous de venir nous rencontrer et vivre avec nous une journée festive !

- **Invitation à notre journée porte ouverte :**

Samedi 7 mai dès 13h
au Foyer Béthesda,
au 5 rue du Bru à Limerlé.

Au programme : musique, petite restauration, tombola.

Nous vous attendons nombreux !

Information & Contact

Delphine MERNIER, directrice

0494/859.282 - delphine.mernier@hotmail.com

Visitez également notre page Facebook !

MÉNAGE & VOUS ASBL

Entreprise agréée

N° entreprise : 0455447959

TITRES-SERVICES

Inter-ALE

Courtil 129 – 6671 GOUVY

Vous recherchez de l'aide-ménagère à domicile ?

- **MÉNAGE & VOUS, c'est le nettoyage de votre maison, y compris :**
  - les vitres ;
  - la lessive ;
  - le repassage à domicile ou en atelier, couture…
  - la préparation des repas.
- **MÉNAGE & VOUS c'est aussi :**
  - la création d'emplois d'aides-ménagères de proximité, pour tout demandeur d'emploi, indemnisé ou non,
  - quel que soit le niveau d'étude,
  - un véritable contrat de travail, pécule de vacances, prime de fin d'année, assurances, vêtements de travail, frais de déplacement…

Nous sommes en partenariat avec les entreprises inter-ALE « Ménage & Vous » des communes de Vielsalm, Manhay, Houffalize et Tenneville

Ménage & Vous

Personne de contact : Karin PLOTTES
Tél. : 080/64.38.16 - Fax : 080/64.38.17
ale.gouvy@scarlet.be

Heures d'ouverture :
Du lundi au vendredi de 9h à 12h
Après-midi sur rendez-vous

Le Savoir Fer

Personne de contact :
Chantal DUFRASNE - 0477/550.926

Heures d'ouverture :
Lundi de 7h30 à 17h
Mardi, mercredi et jeudi de 8h à 14h
Vendredi de 8h à 17h

ALE AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI
DONNE UN COUP DE MAIN
ALE 519

Activités

Insertion des chômeurs de longue durée par la remise en activité.

- Démarches pour l'obtention de la carte ACTIVA/WIN-WIN
- Activités proposées
- Garderie dans les écoles
- Garde d'enfants au domicile des parents
- Petit entretien des pelouses et jardins
- Petits bricolages

Heures d'ouverture :

du lundi au jeudi : de 8h à 11h30
vendredi sur rendez-vous

Information & Contact

Mme Chantal DEROANNE - Tél. : 0471/378.637 – Fax : 080/64.38.17
ch.deroanne@gmail.com - Courtil 129 – 6671 Gouvy

MOBILITÉ

CFL SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER LUXEMBOURGEOIS

Dans le cadre de travaux entre Luxembourg et Ettelbruck, il est procédé au barrage complet de **la ligne 10 Luxembourg – Troisvierges** entre **Luxembourg et Ettelbruck** du **26 mars au 10 avril 2016**. Les trains sont remplacés par un service d'autobus de substitution entre Luxembourg et Ettelbruck et vice-versa.

Plus d'info sur : www.gouvy.be/train

Jumelage Gouvy - Suze-La-Rousse

7e Voyage à Suze-la-Rousse

Les Suziens,
le chant des cigales,
les saveurs et parfums des marchés provençaux
les palettes de couleurs des champs de lavande,
nous invitent à partager des moments inoubliables

du vendredi 13 au mardi 17 mai 2016

Ce voyage est ouvert à tous les habitants de la Commune de Gouvy.
Pas d'obligation de réciprocité d'accueil. Il suffit de vous inscrire.

Départ le vendredi 13 mai à 5h30 – Retour le mardi 17 mai vers 20:00.

Arrivée à Suze-la-Rousse en fin d'après-midi et logement en famille d'accueil (possibilité de logement à l'hôtel ou en camping à vos propres frais).

Programme varié préparé par les Suziens.

Inscriptions et renseignements :

Roger Nizette : 0478/445.839 - jumelage@gouvy.eu

Date limite d'inscription : 15 avril 2016

Cout du voyage : 90 € par adulte, 40 € pour les enfants et étudiants.

Paiement :

Uniquement sur le compte du Comité de Jumelage **avant le 28 avril 2016**
IBAN : BE36 0015 3489 7381 - BIC : GEBABEBB

En communication : noms et prénoms des participants, nombre d'adultes et d'enfants ou d'étudiants.

La réservation ne sera effective qu'après le versement de votre participation.

Éditeur responsable : Le comité de Jumelage - Administration Communale Bovigny 59 - 6671 GOUVY

NOUVEAUX SERVICES DANS NOTRE COMMUNE

ERRATUM - ANNE CHOFFRAY - PÉDICURE MÉDICALE

- **au cabinet ou à votre domicile**

Uniquement sur rendez-vous

Lomré, 11 - 6674 GOUVY (Montleban) - 0497/903.398

FRUITS & LÉGUMES SCHNEIDERS À DEIFFELT

Je suis très heureuse, depuis ce début mars, de vous accueillir dans mon magasin de fruits et légumes situé à Deiffelt.

Vous pouvez y trouver tous les fruits et légumes frais, pommes de terre, mais également un rayon d'épicerie fine. Avec des produits tels que de l'huile d'olive, vinaigre, plantes aromatiques, pâtes, vins, confitures, mais aussi, en saison, des olives, ail mariné, artichauts marinés. Je me ferai un plaisir de vous servir et de vous conseiller.

- **Je vous accueille :**
  - le mardi de 13h à 18h30
  - Le mercredi, jeudi, vendredi, samedi de 9h à 18h30.

Vous pouvez également me suivre sur la page

Facebook : Fruits et Légumes Schneiders Isabelle, vous pourrez y trouver toutes les nouveautés, mais également les promotions.

Information & Contact

Fruits & Légumes Schneiders Isabelle
Deiffelt, 42 - 6672 GOUVY - 080/730.22
schneiders.isabelle@live.fr

À BON VÎ PAN - COURTIL

Boulangerie-Patisserie

Pains, viennoiseries, tartes…

Réservation conseillée pour vos pains et autres douceurs

- **Horaire de la boulangerie**
  - du mardi au vendredi : 7h30-12h30 et 15h-18h
  - samedi et dimanche : 7h30-12h30
  - fermé le lundi

Information & Contact

À bon vî pan
Courtil, 35 - 6671 GOUVY - 080/77.12.80

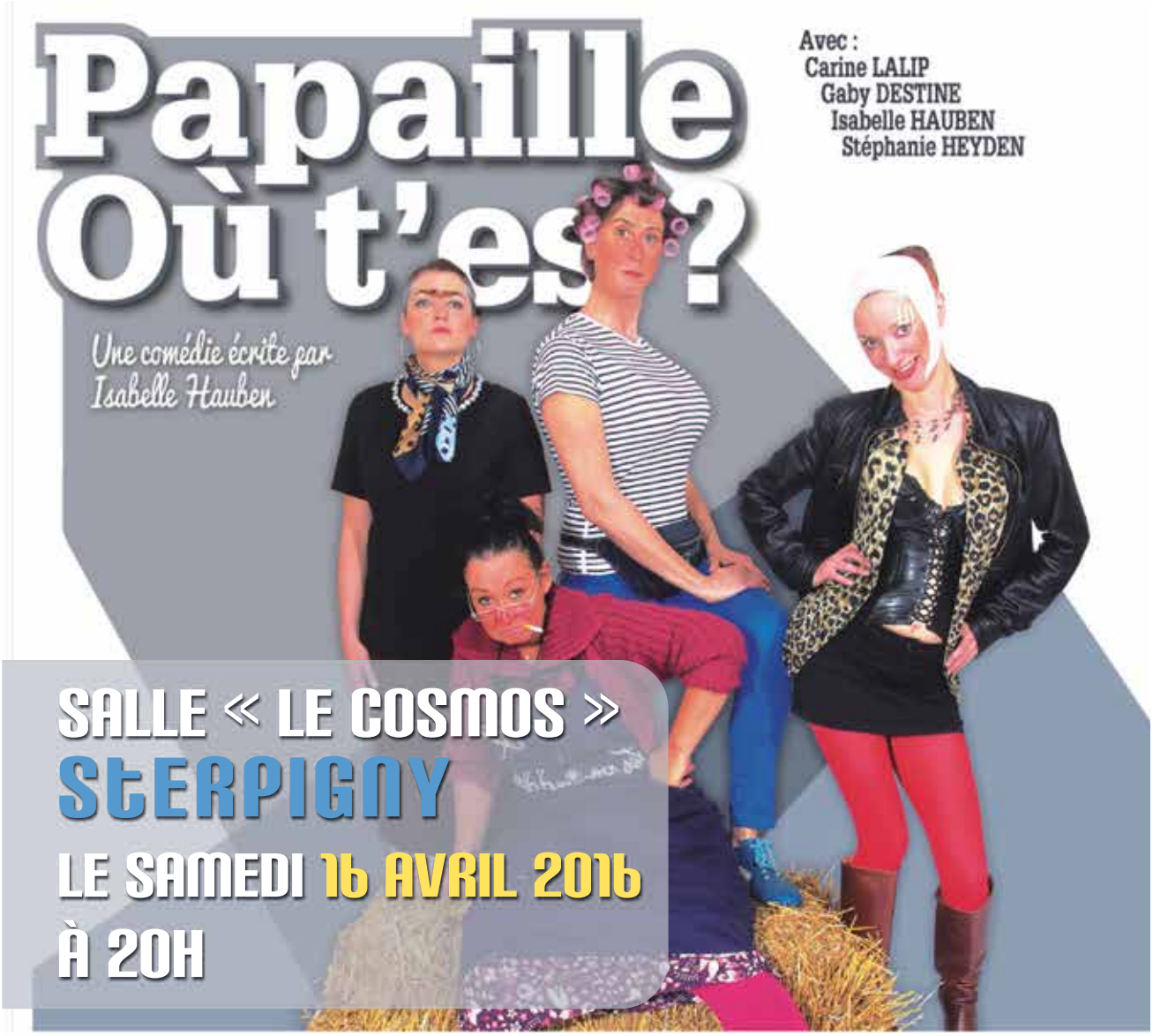

4 femmes. 1 bistrot. Elles s'y retrouvent quotidiennement pour parler de leur vie, de leurs petits soucis, de chansons et d'hommes… Elles ont un point en commun : un chanteur de variétés françaises. C'est une histoire de paille, de lifting, de veuvage et… de cadavre dans les toilettes.

C'est un spectacle déjanté et débridé dans lequel 4 personnages totalement décalés vont réaliser leurs phantasmes les plus fous.
Vous n'apprendrez rien sur la vie... ou si peu… et vous oublierez simplement la vôtre pendant 1h15. Elles sont 4, elles sont folles, elles sont laides… pas vraiment gentilles... mais impossible de ne pas les aimer!
Céleste, Amanda, Maga et Rosalia... des noms d'étoiles... mais très filantes! Des « étoiles » qui découragent tous les vœux les plus pacifistes!
4 tranches de vie, 4 femmes aux mains de fer, aux cœurs de velours et aux pieds de nez…
C'est un spectacle pour public de toutes religions, toutes névroses et tous régimes diététiques…

Entrée : **6€ (gratuit -12 ans)**
Réservation et infos : **080/29.29.45 - 0495/146.980 - dorina.muntean@gouvy.be**

Une initiative du service culturel de la commune de Gouvy.

RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL « ENVIRONNEMENT »

VENDREDI 8 AVRIL 2016

L'objectif de notre groupe de travail « Environnement » est de rassembler des citoyens qui consacrent un peu de leur temps à trois choses :

1. **Réfléchir ensemble aux problèmes qui se posent actuellement à notre commune en matière d'environnement,**
2. **Faire des propositions pour améliorer la vie de chacun (habitants et touristes) dans ce domaine,**
3. **Passer occasionnellement aux actes, que ce soit en proposant des modifications de la règlementation communale ou en organisant des opérations concrètes avec l'aide et les moyens de la commune (nettoyage et/ou embellissement de certains lieux, récupération de certains chemins, etc.)**

Gouvy doit retrouver la place de référence qu'elle occupait dans ce domaine voici quelques années : n'oublions pas que c'est de Gouvy qu'est partie, il y a plus d'un quart de siècle, l'opération « villages propres » !

Si vous êtes intéressé(e), je vous invite à nous rejoindre **le vendredi 8 avril 2016 à 20 heures à l'Administration Communale à Bovigny (salle du Conseil)** afin de mettre en commun nos avis, nos idées, nos propositions, etc.…

Votre participation à cette première réunion ne vous engage bien entendu à rien (*).

Si par malchance vous ne pouvez pas venir, faites-le nous savoir. Nous vous tiendrons informés de l'évolution du projet.

(*) Une seule condition à remplir pour devenir membre du groupe de travail « Environnement » : disposer d'un peu de temps et être prêt à partager ses idées : il n'y a évidemment pas d'âge limite : si vous connaissez des personnes intéressées, qu'elles soient très jeunes, très âgées ou d'âge moyen, n'hésitez pas à les inviter en mon nom !

Le Bourgmestre et Échevin de l'environnement
Claude LERUSE
contact@claudeleruse.be
080/29.29.20 – 0479/517.921

PS : Pour l'administration de ce projet, nous serons épaulés par Chantal Huguet – chantal.huget@gouvy.be 080/29.29.29.